

Québec, le 18 février 2021

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires ainsi que des commissions scolaires,

Nous souhaitons vous faire part d'une initiative ministérielle de soutien à la mise en œuvre des services de tutorat destinés aux élèves qui débutera dès la semaine prochaine. Comme vous le savez, depuis le 27 janvier dernier, la mesure budgétaire 15021 (Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID) a été bonifiée de 10 M\$. Elle vous permet d'augmenter les services de soutien pédagogique par du tutorat offert aux élèves. Elle s'ajoute ainsi aux 18,8 M\$ liés à cette mesure et vous fournit d'importants leviers pour soutenir les jeunes.

Comme cela a été mentionné dans une missive qui a suivi l'annonce du ministre, le 27 janvier dernier, les modalités pour offrir ce service peuvent inclure une organisation en petits groupes d'élèves présentant des besoins similaires, un service offert de manière stable afin de favoriser une relation significative entre l'élève et son tuteur de même qu'une organisation du service à distance ou à l'école (où les mesures sanitaires doivent être respectées). Pour déployer le service de tutorat aux élèves présentant un certain retard scolaire, il est possible de faire appel à votre personnel en poste, à des suppléants, à des étudiants collégiaux et universitaires ainsi qu'à des retraités du réseau scolaire inscrits sur la plateforme Répondez présent. Nous vous remercions de vous assurer que chaque candidat ayant manifesté son intérêt obtienne une réponse de votre part quant au suivi de sa candidature.

La pandémie affecte la motivation des élèves et leur capacité à réaliser leurs apprentissages. Dans ce contexte, nous avons davantage à mesurer l'impact de nos efforts pour mieux les soutenir avec un grand souci de bienveillance. Le ministère de l'Éducation collabore avec vous dans le cadre de ce soutien pédagogique accru en facilitant le partage d'informations, en suscitant le rayonnement de pratiques prometteuses et en demeurant vigilant afin d'assurer le succès du déploiement.

### **Portrait hebdomadaire des données provenant de la plateforme**

Depuis le 27 janvier 2021, les candidatures soumises sont accessibles à vos organisations. Nous vous informons que l'accès à la plateforme par de nouvelles personnes intéressées à offrir leurs services sera fermé à compter du vendredi 19 février. Ainsi, pour poursuivre votre sélection, vous pourrez prendre en considération les candidats déjà inscrits sur la plateforme, ceux qui se sont adressés directement à votre organisation ainsi que les membres de votre personnel qui ont manifesté leur intérêt.

À compter du 19 février prochain, vous recevrez par ailleurs chaque semaine l'état de la situation présentant le portrait des candidatures reçues ou en traitement ainsi que des personnes qui ont été embauchées par chaque centre de service scolaire ou commission scolaire de votre région. Cela vous permettra de vous assurer que les données soient mises à jour et que la prochaine lecture reflète bien votre réalité. Les candidats ont hâte d'offrir leurs services et nous vous sommes reconnaissants de les informer du processus de sélection ainsi que des étapes menant du recrutement jusqu'aux services aux élèves.

### **Assistance requise pour recueillir certaines données de mise en œuvre**

Afin de poursuivre l'objectif d'aider de manière significative les élèves ayant des besoins, il faut pouvoir mesurer les impacts. La plateforme ne présente qu'un aspect des ressources humaines dédiées au tutorat : il est donc nécessaire de considérer également les données portant sur le nombre d'employés existants ou suppléants au sein de votre organisation qui ont manifesté leur intérêt.

Il est tout aussi primordial de connaître le nombre d'élèves bénéficiant du service ainsi que le nombre d'heures de tutorat offertes. Ainsi, **à compter de ce vendredi**, en complément du portrait hebdomadaire des candidatures reçues par la plateforme, vous recevrez un fichier Excel contenant deux tableaux à remplir. Cet outil nous permettra d'obtenir une lecture en continu et fera par la suite partie des données que vous recevrez hebdomadairement. Vous trouverez ci-joint un exemple du fichier Excel qui sera utilisé pour cette collecte.

Il vous est demandé de retourner ce fichier dûment complété au plus tard le **mercredi 24 février, à midi**, à l'adresse [Suivi\\_tutorat@education.gouv.qc.ca](mailto:Suivi_tutorat@education.gouv.qc.ca).

Par la suite, le portrait hebdomadaire des candidatures ainsi que le fichier Excel à compléter vous seront transmis le mardi avec une réponse attendue pour le vendredi midi de la même semaine.

### **Rencontres régionales**

Afin d'aller plus loin et de considérer les aspects plus qualitatifs de la mise en œuvre de cette initiative, des rencontres régionales de suivi du déploiement des services de tutorat seront également organisées. Chacune de ces rencontres vous permettra d'échanger avec des collègues de votre région ainsi que des intervenants ministériels afin de faire état de la manière dont les services sont offerts chez vous et de mettre à contribution certains acteurs locaux pour leur permettre de signaler les bons coups. Les dates des rencontres pour votre région ainsi que les thématiques abordées vous seront communiquées sous peu.

Vous trouverez par ailleurs ci-dessous la référence à une recherche qui a été évoquée lors de notre échange :

[https://annenberg.brown.edu/sites/default/files/EdResearch\\_for\\_Recovery\\_Design\\_Principles\\_1.pdf](https://annenberg.brown.edu/sites/default/files/EdResearch_for_Recovery_Design_Principles_1.pdf).

Nous sommes impatients d'échanger avec vous au sujet de la mise en œuvre de cette mesure porteuse qui a été saluée par les acteurs du réseau dès son annonce. Nous vous remercions d'y apporter une attention particulière, car elle fait partie du filet de sécurité pédagogique déployé avec l'appui d'acteurs souhaitant s'investir pour assurer la réussite de nos élèves.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Le sous-ministre,



Alain Sans Cartier

p. j.